

Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021 – en ligne

Session 2 - Expériences de mise en œuvre d'intervention CPS

Table ronde 1 - Programmes CPS de type universel (thématiques et transversaux)

- Retour d'expérience de l'Ireps Pays de la Loire : de l'intervention en classe pour renforcer les CPS des enfants à l'accompagnement des pratiques professionnelles - *Magalie Segretain, IREPS Pays de la Loire*

Le sujet des CPS en promotion de la santé mobilise l'Ireps Pays de la Loire depuis 20 ans.

3 grandes phases ont marqué l'histoire de ce développement.

- La première phase est celle de la construction d'une expertise d'interventions conduites en classe, de 2001 à 2014 et la formalisation des pratiques avec le site du cartable des compétences psychosociales.

- La seconde phase est celle de l'expérimentation d'un déploiement à moyenne échelle avec le déploiement du programme En santé à l'école, de 2015 à 2018 visant le transfert de compétences auprès d'enseignant.e.s

- La troisième phase est celle de l'internalisation avec le Programme académique de renforcement des CPS en classe porté par l'Académie de Nantes.

Le cartable des compétences psychosociales, site ressource, propose un outillage autant pédagogique que méthodologique pour guider l'implantation de projets, et animer des séances dédiées au sujet. La volonté de ses auteurs était d'apporter les ingrédients nécessaires à la construction de projets qui puissent tenir compte de critères garantissant la qualité des projets menés en s'appuyant à l'époque sur les données disponibles issues des évaluations menées sur des programmes reconnus comme efficaces. Le cartable, est donc un référentiel d'interventions, utilisé comme tel encore aujourd'hui.

Le programme « En santé à l'école », inauguré en 2015, par l'Agence régionale de santé, dirigé par l'Ireps Pays de la Loire, s'est déployé de 2015 à 2018, en partenariat avec l'Académie de Nantes et l'Uradel. Ce programme s'est décliné en différentes modalités d'accompagnements des pratiques professionnelles en formation continue ou initiale, accompagnement d'équipes éducatives. Une évaluation externe a conclu à la réussite du programme en terme de transfert de compétences auprès des enseignants et a mis en évidence les facteurs qui ont contribué à cela, parmi eux, l'engagement de l'institution ou la compétence des formateurs et la qualité de l'approche utilisée : comprendre le sens des activités en vivant ce qu'ils seraient amenés à faire vivre aux élèves est un incontournable et suppose du temps dédié à la formation (minimum 12h).

A la suite de cette expérience, l'Académie de Nantes a souhaité intégrer le renforcement des compétences psychosociales dans son projet académique. L'Ireps Pays de la Loire est chargée depuis 2018, d'accompagner cette intégration. Le dispositif académique s'appuie sur un pilotage interne et sur la mobilisation de personnels de l'éducation nationale, appelés professionnels-ressources, ces derniers sont formés par l'Ireps Pays de la Loire pour conduire des stages de formation auprès d'enseignants du 1er et 2nd Degré. L'inscription du dispositif académique dans un axe du projet académique visant l'amélioration du climat scolaire, offre un cadre institutionnel légitime mais risque la perte de vue des exigences relevant de la promotion de la santé. Pour parer à cela, le soutien à la montée en compétences des professionnels-ressources est une nécessité qui implique du temps pour acquérir des savoirs d'intervention et d'accompagnement des pratiques professionnelles portant sur le sujet des CPS.

Il est aujourd'hui envisagé le déploiement de 18 stages de formations bénéficiant à plus de 400 enseignants au cours de la seule année 2020/2021 avec un suivi des équipes formées sur 2 ans. Ce dispositif permettra donc la démultiplication des actions de formations à grande échelle. Il conviendra cependant de maintenir un dispositif de supervision des professionnels-ressources afin de garantir l'efficacité de leurs actions dont l'évaluation reste encore à mener.